Le Sict'Infos !

N°11 – MAI 2011

Le journal du SICTOM de la Haute Vallée de L'Orb

AVENE–BEDARIEUX–BRENAS–CAMPLONG–CARLENCAS–CEILHES–COMBES–JONCELS–DIO&VALQUIERES–GRAISSESSAC–HEREPIAN–LA TOUR/ORB–LAMALOU LES BAINS–LE BOUSQUET D'ORB

LE POUJOL/ORB–LE PRADAL–LES AIRES–LUNAS–VILLEMAGNE– PEZENES LES MINES–ST ETIENNE D'ESTRECHOUX–ST GENIES DE VARENSAL – ST GERVAIS/ MARE–TAUSSAC LA BILIERE

La Taxe des Ordures ménagères va baisser de 7% en 2011

• Le mot du Président

7 % de baisse de la TEOM, ce n'est pas rien, surtout dans le contexte économique actuel. Cela prouve en fait que la chaîne usagers-agents-élus, fonctionne bien. Les usagers prennent de plus en plus conscience de l'intérêt du tri à travers les messages que leur font passer les élus et qui sont mis en application par les agents. Pourtant des améliorations sont encore possibles et c'est dans ce but que dans chaque numéro du Sict'Infos nous laisserons la parole à un élu, un agent ou un usager qui nous fera part de son expérience positive dans un secteur de notre Syndicat.
Merci à tous et continuons.

Henri MIQUEL
Président du SICTOM de la Haute Vallée de l'Orb

• Sommaire

Page 2 : *Vote du budget : la taxe des ordures va baisser*

Page 3 : *Compostage : Mode d'emploi*
Quelques conseils pour maîtriser la technique

Page 4 : *Parole d'un Maire :*
Mr Falip, Maire de St Gervais sur Mare
Brèves

Page 5 : *Sensibilisation au tri*
Quand le SICTOM se déplace chez vous

Page 6 : *Zoom sur :*
Le métier d'agent de déchèterie

• Les tonnages 2010

TONNAGES : 979 tonnes
Soit environ 48 kg par habitant par an

TONNAGES : 5 292 tonnes
Soit environ 256 kg par habitant par an

TONNAGES : 772 tonnes
Soit environ 38 kg par habitant par an

VOTE DU BUDGET : La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères baisse de 7%

Le 4 avril 2011, les délégués du SICTOM de la Haute Vallée de l'Orb se sont réunis à l'occasion d'un comité syndical pour voter le budget 2011 de la collectivité. C'est dans ce cadre qu'ils ont adopté à l'unanimité la baisse de 7% de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Sur la feuille d'impôt (la taxe foncière), vous observerez que le taux de la TEOM passera de 15,07% à 14,02%, il faut remonter à 2005 pour retrouver un taux équivalent.

En effet, les résultats positifs obtenus en 2010 ont permis de dégager des excédents. Ils sont essentiellement dus à **une gestion très rigoureuse** du Syndicat (voir l'encadré à droite).

Les aides et reprises du tri sélectif ainsi que la baisse continue du tonnage des ordures ménagères ont aussi contribué à conforter ces bons résultats. Ainsi, le tri des déchets et la réduction de leur quantité par le compostage, par exemple, sont autant de gestes qui permettent d'influer sur la Taxe, en d'autres termes **les efforts des usagers sont récompensés.**

Des économies obtenues grâce au tri sélectif et à la réduction des déchets

En 2010, le tri a permis la production d'environ 1 000 tonnes d'emballages reyclables, qui ont octroyé au SICTOM des aides d'un éco-organisme Eco-Emballages mais aussi des reprises par les acheteurs de matières recyclables.

De 2009 à 2010, ces recettes ont doublé. En effet, en 2009 les taux de reprises étaient au plus bas occasionnant ainsi de maigres recettes.

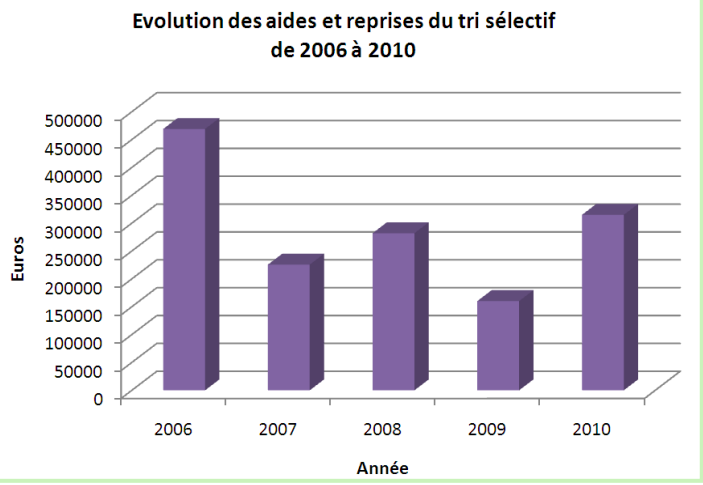

Des économies obtenues grâce à une gestion rigoureuse

De nouveaux marchés pour le traitement des ordures ménagères et du tri sélectif

Depuis le 1er avril 2011, un nouveau marché (un contrat) concernant le traitement des déchets collectés par le SICTOM a pris effet.

Un groupement de commandes avantageux

Ce marché a été passé en commun avec d'autres syndicats et Communautés de communes par le biais d'un syndicat mixte : le SMOH (Syndicat Mixte de l'Ouest Héraultais). Ce groupement de commandes a permis d'obtenir des offres plus avantageuses, des économies non négligeables.

Nos ordures ménagères traitées à Narbonne

Les ordures ménagères, jusque là transportées dans les Bouches du Rhône sont maintenant traitées dans un centre à Narbonne, dans l'Aude, les frais de transport étant ainsi réduits.

Les déchets revalorisés

Mieux encore, ce centre permet une revalorisation de nos déchets par utilisation des biogaz. Cette revalorisation permet aussi une baisse de la Taxe Globale aux Activités Polluantes (TGAP).

Les déchèteries

La gestion des déchèteries et l'élimination de ses déchets représentent ¼ des dépenses du SICTOM. C'est le secteur qui connait la plus grande augmentation ces dernières années, il faut dire que les déchèteries sont très sollicitées par les usagers.

Des économies ont été dégagées grâce à la mise en place de nouvelles filières de tri:

- le tri du bois (encadrement de porte, mobilier en bois…) permet de redonner vie à des déchets qui auraient été évacués de manière fort onéreuse avec les encombrants,

- **le tri des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques** (D3E) mis en place en 2008,

- le tri d'objets très polluants comme **les piles, les ampoules et néons…**

Les tournées optimisées

Dans le cadre de l'optimisation des coûts du service, les tournées ont été revues sur tout le territoire du syndicat. Ces changements interviennent suite à la fin de la mise en place des bornes enterrées sur les communes de Bédarieux et de Lamalou les bains mais aussi suite à l'entrée de la commune de St Geniès de Varensal.

COMPOSTAGE : MODE D'EMPLOI

Sur le territoire du SICTOM de la Haute Vallée de l'Orb, 1 200 foyers ont été équipés de composteurs individuels et nombreux sont ceux qui compostent leurs déchets verts en tas dans le jardin. Face à cet engouement, le SICTOM a décidé de rappeler quelques règles pour bien composter.

Les déchets acceptés

Les déchets de cuisine

-Fruits et légumes : épluchures ou entiers (périmés)
-Marc de café, thé (avec sachet, filtre…)
-Coquilles d'œuf, moule, noix (concassées)
-Restes alimentaires cuits (éviter sauces, jus, viande, poisson, graisse)
-Pain et fromages (pas extra)

Remarques :
-Les agrumes se décomposent très bien
-Fractionner les gros morceaux et les éléments durs (ananas, choux)
-Éviter les viandes et poissons, le pain et les produits laitiers qui attirent les animaux
-Les fruits sucrés attirent les mouches →les enfouir sous d'autres nutriments

Les déchets du jardin

-Feuilles d'arbres mortes ou fraîches
-Petits branchages
-Grosses branches broyées
-Herbes de tontes (séchées)
-Herbes indésirables (adventices) non grainées

Remarques :
-Les feuilles d'aspect ciré se décomposent plus lentement
-Les résineux acidifient le compost
-Le thuya est à proscrire car herbicide, fongicide et pesticide : il tue toute l'activité vivante du compost
-Éviter le chiendent qui pourrait proliférer dans le composteur
-Un passage de tondeuse sur les feuilles et petits branchages facilitera leur incorporation dans le composteur et leur décomposition

Autres déchets de la maison

-Papiers et petits cartons souillés non imprimés
-Cartons déchirés en morceaux
-Fleurs et plantes verts fanées
-Litière organique (bois, papier, paille)
-Sciure et copeaux de bois non traités
-Cendre de bois (petite quantité)
-Ongles et cheveux

Remarques :
-Ne pas mettre les cendres et charbons de bois et de barbecue
-Ne pas mettre de paquet de journaux et de revues
-Ne pas mettre les excréments de chiens et de chats
-Éviter les litières d'argile de chats et de chiens et les litières organiques de petits herbivores

Comment bien composter

3 règles à respecter

Equilibrer les apports

Pour décomposer la matière organique, les micro-organismes ont besoin de Carbone et d'Azote dans des proportions bien définies.
Les déchets verts, mous, humides (cuisine) apporteront plus d'Azote.
Les déchets bruns, durs, secs (jardin) apporteront plus de Carbone.
Il faut apporter autant de déchets « verts », que de déchets « bruns ».

Mélanger pour aérer

Une bonne aération est un facteur de réussite, cette alimentation en oxygène s'effectue de deux manières :
- Aération passive grâce à la présence d'éléments structurants : tiges, brindilles, broyats de branches…
- Brassage périodique des matières, pour développer le désagrégement.

Fractionner les gros morceaux, ne pas tasser, brasser régulièrement…

Contrôler l'humidité

Une quantité d'eau suffisante doit être apportée pour humidifier légèrement les produits mis au compost.
Si les matières sont trop sèches, en absence de pluie, arroser en répartissant bien l'eau.
Si elles sont trop humides, introduire des éléments secs (copeaux…).

Diagnostic et actions correctives

Observations	Causes	Remèdes
Trop humide	**Tas ou bac sous la pluie** **Trop de déchets de cuisine**	**Mettre à l'abri de la pluie** **Mélanger copieusement** **Ajouter du sec (cartons absorbent humidité)** **Ouvrir, étaler au soleil**
Trop sec	Tas ou bac trop exposé au vent et au soleil Trop de déchets ligneux du jardin peu fractionnés	Mettre à l'abri du vent et du soleil Mélanger copieusement Ajouter des déchets humides : des déchets de cuisine Ouvrir sous la pluie, arroser
Odeur	Ammoniaque : trop d'azote Œuf pourri : manque d'aération	Ajouter du « brun » (déchets de jardin secs) Corriger systèmes d'aération : sol, fond, parois, couvercle Mélanger copieusement
Moucherons	Trop de matières sucrées au dessus Trop d'humidité	Enfouir les fruits et les légumes au cœur du compost Mélanger copieusement Ajouter du « brun » (déchets de jardin secs) Corriger systèmes d'aération passive
Rongeurs	Musaraignes mangent insectes et se mettent au chaud Mulots attirés par déchets de pain et viande	Eviter les déchets carnés Les enfouir au cœur et bien mélanger Mettre une grille au fond du composteur
Froid	Manque d'activité bactérienne Le processus est terminé : compost mûr	Augmenter le volume Ajouter des nutriments (C et N) Ajouter de l'air : mélanger Ajouter de l'humidité

Intéressés par un composteur ?

Le SICTOM de la Haute Vallée de l'Orb propose à la vente des composteurs individuels.
D'une capacité de 320 litres, ils sont vendus au prix de 20€.
Ils sont réservés aux habitants des 24 communes du SICTOM et limités à un composteur par foyer.

Pour plus de renseignements : contactez le SICTOM au 04.67.23.76.66.

Mot d'un Maire

Le SICTOM a souhaité donner la parole aux Maires du territoire. C'est dans ce cadre que Jean-Luc Falip, Maire de St Gervais sur Mare et Conseiller Général du canton de St Gervais, inaugure le premier mot du Maire.

Portrait de Martine Métibié

Le Président du SICTOM de la Haute Vallée de l'Orb, Henri Miquel, m'offre l'occasion de rédiger ce tout premier mot du Maire, dans lequel chacun pourra faire part de son expérience dans son secteur.
La commune de St Gervais sur Mare, qui a intégré le SICTOM en 2003, a toujours su travailler en partenariat avec le Syndicat pour le bien-être de ses administrés.
Ayant inscrit ma commune dans une démarche de « Villages de caractère », mon travail d'élu, en tant que Maire et Conseiller Général, m'a toujours poussé à préserver la richesse de ce patrimoine, de le chérir. Cela passe par un travail de réflexion sur le stationnement, sur l'aménagement des espaces verts… jusqu'aux poubelles. C'est notamment par la mise en place des poubelles individuelles que nous avons pu retrouver un village propre, dans lequel toute pollution visuelle causée par les conteneurs collectifs a été supprimée.
Mais cette mise en place, pour qu'elle soit opérationnelle et pour que ses objectifs soient portés par la population, a nécessité un important travail. Tout d'abord, je tiens à remercier les deux délégués au SICTOM, élus à St Gervais : Mr Guibbert et Mr Nougaret. Ils ont su accompagner la démarche du Syndicat en allant avec ses techniciens sur le terrain. Le dialogue a parfois été difficile, mais nous avons su tenir compte des particularités et des demandes de chacun. Les services du SICTOM ont dans ce domaine rempli leur travail de spécialiste, qu'ils en soient sincèrement remerciés, ils ont su et continuent à convaincre les plus réticents de l'intérêt du tri des déchets. Car rappelons-le notre ligne de conduite est d'apporter modestement et tranquillement notre pierre à l'édifice planétaire : le tri sélectif, le compostage des déchets verts font partie de ces gestes pour un développement durable. Par ailleurs, permettez-moi de mettre en avant la déchèterie de St Etienne d'Estrechoux. Certains d'entre vous, habitants de St Gervais, Camplong, Graissessac ou St Etienne, utilisent encore trop souvent la plateforme de Bédarieux. Dans un souci de préservation de l'environnement, afin de diminuer les émissions de CO_2, il faut que chacun d'entre nous s'applique à réduire ses déplacements… En plus vous serez bien accueilli.
Il me reste à vous souhaiter une lecture agréable et attentive de ce bulletin et que chacun d'entre vous s'applique à préserver notre environnement en triant ses déchets.

Jean-Luc FALIP

– Rappels – Rappels – Rappels – Rappels – Rappels – Rappels – Rappels – Rappels –

Consignes bacs individuels

Pour que vos bacs soient collectés, nous vous rappelons que vous devez les amener au point de ramassage la veille au soir des jours de collecte et que vous devez les rentrer dans les meilleurs délais.

Colonnes à verre

Trop de verre est encore retrouvé dans les conteneurs bordeaux destinés aux ordures ménagères. Le verre doit être jeté dans les colonnes prévues à cet effet.

Recyclez vos cartouches d'imprimantes, vos vieux portables ou encore vos piles !

Déposez-les dans les bacs mis en place dans les déchèteries du SICTOM ou dans les Mairies (Bédarieux, Brénas, Camplong, Graissessac, Le Poujol sur Orb, Le Pradal, St Etienne d'Estrechoux, St Gervais sur Mare, La Tour sur Orb et Villemagne l'Argentière).

Attention aux jours fériés

- Semaine du 30 mai 2011 :
Le ramassage du jeudi 2 est avancé au mercredi 1er.

- Semaine du 13 juin 2011 :
Le ramassage du lundi 13 est retardé au mardi 14.
Le ramassage du mardi 14 est retardé au mercredi 15.

- Semaine du 11 juillet 2011 :
Le ramassage du jeudi 14 est avancé au mercredi 13.

- Semaine du 15 août 2011 :
Le ramassage du lundi 15 est retardé au mardi 16.
Le ramassage du mardi 16 est retardé au mercredi 17.

- Semaine du 31 octobre 2011 :
Le ramassage du mardi 1er novembre est retardé au mercredi 2.

- Semaine du 07 novembre 2011 :
Le ramassage du jeudi 10 est avancé au mercredi 09.
Le ramassage du vendredi 11 est avancé au jeudi 10.

Réduction des déchets

Les imprimés sans adresse distribués dans les boîtes aux lettres représentent 5 % du poids de la poubelle des ménages. Un autocollant « Stop Pub » sur une boîte aux lettres, c'est 15kg de déchets en moins par personne et par an.
Le SICTOM va lancer sa campagne « Stop Pub » dans quelques semaines, alors pensez à demander votre autocollant.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement
NON à la publicité et aux journaux d'annonces
STOP PUB
Réduisons vite nos déchets !
OUI à l'info des collectivités
Merci

Horaires et jours d'ouverture de vos déchèteries

Bédarieux
Du lundi au samedi : 8h30 à 12h - 14h30 à 18h.

Lunas *
Lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9h à 12h - 15h à 18h
Jeudi : 10h à 12h - 15h à 18h

St Etienne *
Lundi : 15h à 18h
Mardi et jeudi : 10h à 12h - 15h à 18h
Vendredi et samedi : 9h à 12h - 15h à 18h

** jours et horaires à l'essai*

SICTOM de la Haute Vallée de l'Orb – Le Fraïsse – 34260 LA TOUR SUR ORB
Tél. Standard : 04-67-23-76-66 Fax : 04-67-23-73-03 Email : sictomhvo@wanadoo.fr
Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.
Site Internet : www.sictomhvo.com

Pour recevoir la newsletter du SICTOM, envoyez vos coordonnées par mail à sictomhvo@wanadoo.fr

Sensibilisation au tri : Quand le SICTOM se déplace chez vous

Sensibiliser tous les citoyens est fondamental pour maintenir la qualité du tri et faire évoluer les comportements. Le geste de tri est à promouvoir en permanence auprès des usagers, le travail des ambassadeurs du tri est fondamental.

Le porte à porte, communication orale de proximité, est une des cinq missions qui caractérise le travail des ambassadeurs du tri leur permettant ainsi de sensibiliser directement les habitants, de répondre à leurs interrogations et de promouvoir notamment le geste du tri.

La légère baisse des tonnages de tri sélectif ressentie en début d'année 2010 est un des éléments qui a poussé le SICTOM de la Haute Vallée de l'Orb à amplifier la communication de proximité. Le porte à porte occupe une part plus importante du temps du service communication. Il s'agit de sensibiliser directement le plus de personnes possibles. Concrètement, les agents du tri se déplacent au moins une fois par trimestre sur un quartier de chacune des 24 communes du SICTOM. Un nouveau support de communication sous forme de magnet est remis aux personnes rencontrées. Grâce à ces interventions sur le terrain et à la communication soutenue menée par la collectivité, un changement est en marche : le citoyen est mieux informé, il ne souhaite plus seulement des informations sur les consignes, mais savoir pourquoi il trie, ce que deviennent les matériaux. Leur démarche s'oriente vers le développement durable.

L'objectif est bien de faire évoluer le tri en qualité et en quantité pour augmenter le taux de valorisation des déchets. Cette démarche s'inscrit dans une optimisation technique et financière de la gestion des déchets.

Dans votre quartier vous constatez des soucis avec les conteneurs…avec le tri…Contactez le service communication au 04.67.23.76.66.

Les ambassadeurs travaillent pour vous, réservez-leur le meilleur accueil.

Le magnet du SICTOM

Composition des conteneurs :
Que jette-t-on vraiment ?

La composition des conteneurs jaunes est connue depuis la mise en place du tri. Dans le centre de tri, des caractérisations sont effectuées régulièrement. Elles consistent à isoler une benne et à séparer manuellement les déchets en fonction de leurs matériaux, puis de les peser.

La composition des conteneurs bordeaux est plus délicate à obtenir. Dans le cadre Campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères (MODECOM) menée par l'Adème et le Département, le SICTOM de la Haute Vallée de l'Orb a été sélectionné pour réaliser cette enquête. Sur le quai de transfert de Taussac, des agents ont mis en pratique un tri sur ordures brutes permettant de mettre à jour les données que vous pouvez consulter plus bas.

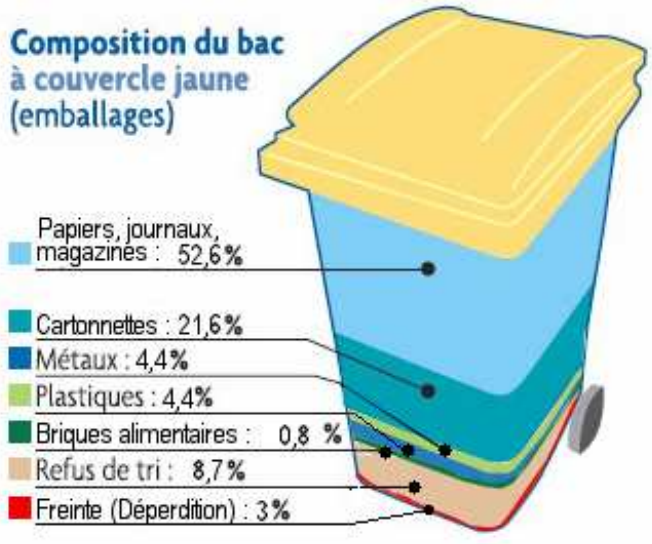
Composition du bac à couvercle jaune (emballages)
Papiers, journaux, magazines : 52,6%
Cartonnettes : 21,6%
Métaux : 4,4%
Plastiques : 4,4%
Briques alimentaires : 0,8 %
Refus de tri : 8,7%
Freinte (Déperdition) : 3%

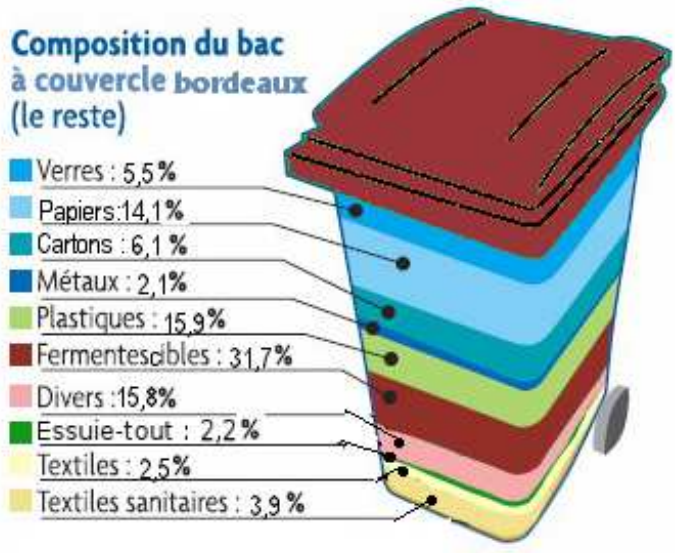

19,39% C'est la moyenne nationale du pourcentage de refus de tri obtenue en 2009

59,39% C'est le pourcentage de déchets potentiellement valorisables qui sont jetés dans le bac bordeaux.

ZOOM SUR : Le métier d'agent de déchèterie

Le SICTOM de la Haute Vallée de l'Orb compte 3 déchèteries sur son territoire, celle de Bédarieux, de Caunas et de St Etienne d'Estrechoux.

Ces déchèteries représentent 6 112 tonnes de déchets collectés dont 60% sont valorisés. Cela nécessite donc une organisation rigoureuse et des agents de déchèteries compétents. Ils doivent assurer l'accueil, le nettoyage et l'entretien des équipements et la protection du site.

Interview de 3 agents en poste sur les déchèteries :

Qu'est-ce qui vous plait le plus dans votre emploi ?

Robert Péna : J'aime le contact avec les usagers, les accueillir pour leur expliquer le tri de leurs déchets. C'est important d'avoir une bonne approche pour faciliter les échanges.

Ike Durand : Ce qui est intéressant c'est aussi de faire de nouvelles rencontres. À la déchèterie on approche des gens de tout horizon.

Patrick Lobier : J'aime ce que je fais car j'apporte un plus à l'environnement, la fermeture des décharges municipales et la création des déchèteries ont permis de valoriser de nombreux déchets.

Quelles sont vos missions ?

Ike Durand (Déchèterie de Bédarieux) : La première mission d'un agent est d'accueillir l'usager mais aussi de le conseiller pour le guider dans son tri.

Robert Péna : Il nous arrive aussi de donner un coup de main quand nous voyons des personnes âgées ou handicapées qui déchargent des objets lourds, mais il n'est pas possible que nous aidions tout le monde car il faut surveiller les dépôts des autres personnes présentes sur la plateforme.

Patrick Lobier : Nous veillons à la propreté du site.

Rencontrez-vous des difficultés particulières ? Si oui, lesquelles ?

Ike Durand : Les usagers sont parfois mécontents de l'attente à la déchèterie de Bédarieux. La mise en place de la barrière nous a permis de réguler le flux sur la plateforme pour des raisons de sécurité. Concrètement, cela nous permet de mieux conseiller les usagers car ils ne sont que 4 ou 5 sur la plateforme.

Robert Péna : À la déchèterie de Caunas, nous avons des problèmes de récupération où les gens fouillent dans les bennes alors que c'est interdit, je suis obligé de surveiller.

Patrick Lobier : Le SICTOM a mis en place une règlementation pour les dépôts des artisans. Ils sont autorisés à déposer un m³ par semaine contre l'échange d'un ticket. Certains essaient de vider davantage… Je trouve cependant que depuis quelques temps la situation s'est améliorée : la pédagogie et le dialogue ont porté leurs fruits, ils sont plus compréhensifs.

Quels conseils donneriez-vous aux usagers ?

Patrick Lobier (Déchèterie de Bédarieux) : Pour éviter des délais d'attente trop longs, nous conseillons aux usagers de trier leurs déchets à la maison. Il ne faut pas mélanger les matériaux dans des sacs fermés.

Robert Péna : Je leur conseillerai qu'ils s'adressent à nous si ils ont des doutes dans le tri de leurs déchets. Trop souvent des déchets valorisables sont jetés dans les bennes à encombrants alors qu'ils auraient pu être évacués dans une autre filière. Nous sommes là pour les guider.

Ike Durand : Certaines personnes insistent pour déposer des choses qui ne sont pas acceptées en déchèterie : les pneus* entre autres. Et cela reste génant de leur dire de repartir avec, mais c'est le règlement.

*Conformément au principe du « pollueur-payeur », il existe une filière professionnelle qui les récupère.

Robert Péna (en poste sur la déchèterie de Caunas)

Trier ses déchets en déchèterie, c'est une nécessité !

Pour gagner du temps sur la plateforme et pour éviter des délais d'attente trop longs, nous conseillons aux usagers de trier leurs déchets avant de partir de chez eux.